

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a édicté, lors de sa séance ordinaire du 13 mars 2023, les ordonnances suivantes:

C-4.1, o. 272, établissant la mise à sens unique vers l'est de l'avenue Laurier Est entre l'avenue Papineau et la rue Fullum, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

C-4.1, o. 273, établissant la mise à sens unique vers l'est de la rue Gilford entre les rues Garnier et Fullum, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

C-4.1, o. 274, établissant l'inversion du sens de circulation des rues Berri et Rivard entre la rue des Utilités publiques et la rue Rachel, ainsi que la mise à sens unique vers l'ouest de la rue des Utilités publiques, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

C-4.1, o. 275, déterminant la fermeture à la circulation véhiculaire du tronçon de la rue De Lanaudière situé au sud du boulevard Saint-Joseph et adjacent à l'école primaire Paul-Bruchési, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal;

C-4.1, o. 276, déterminant la fermeture temporaire à la circulation véhiculaire du tronçon de la rue Rivard et Rivard situé entre l'avenue du Mont-Royal et la rue des Utilités publiques, jusqu'au 31 décembre 2025, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal

C-4.1, o. 277, déterminant la fermeture à la circulation véhiculaire du tronçon de l'avenue Duluth situé entre l'avenue du Parc et l'avenue de l'Esplanade, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal

P-1, o. 100, relative aux promotions commerciales 2023 - avenue du Mont-Royal, avenue Duluth, boulevard Saint-Laurent, rue Saint-Denis;

P-1, o. 101, relative aux piétonnisations 2023 de l'avenue du Mont-Royal et de l'avenue Duluth Est;

et ce, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., c. **C-4.1**) du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre **P-1**).

Ces ordonnances sont entrées en vigueur à la date de leur publication. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Fait à Montréal, le 14 mars 2023

Le secrétaire d'arrondissement,

Claude Groulx